

SYNTEF CFDT

www.syntef-cfdt.com

Le 16 octobre 2007

BIENVENUE A LA PROMOTION DES I.E.T. 2007

Le SYNTEF-CFDT veut tout d'abord vous souhaiter la bienvenue au Ministère du Travail. Les missions centenaires que vous serez amenés à exercer sont pour notre organisation essentielles pour le respect de la norme sociale, la santé des salariés et la lutte contre toutes les formes de discrimination. Vous allez y faire face et serez confrontés à une attente immense des salariés. Un véritable engagement, quelquefois difficile au regard de moyens qui restent souvent trop modestes pour accomplir pleinement nos missions, mais qui rend notre travail passionnant.

Le SYNTEF-CFDT s'est ainsi engagé depuis toujours à défendre nos missions et ses agents au travers de plates-formes revendicatives issues de travaux avec les agents, de négociations et d'engagements. Nous ne croyons pas en un syndicalisme idéologique de posture peu crédible dans une société très mouvante et qui a pour principal inconvénient de laisser le syndicalisme hors des réformes.

Ainsi, le SYNTEF-CFDT est un syndicat qui revendique clairement une stratégie réformiste et un syndicalisme de transformation sociale. Nous agissons pour rechercher des solutions crédibles, avancer des propositions concrètes et militons pour obtenir des résultats pour le plus grand nombre.

Pour cela, nous utilisons tous les leviers de l'action syndicale, sans exclusive ; négociation, mobilisation, construction du rapport de force et au besoin action en intersyndicale. Mais nous rejetons clairement les discours et pratiques syndicales «d'opposition systématique» et de surenchère syndicale. La faiblesse du syndicalisme dans notre pays appelle de l'innovation et de l'imagination dans les pratiques syndicales !

Le SYNTEF-CFDT appartient à la confédération CFDT, organisée en branche professionnelle mais également, au niveau régional et départemental en interprofessionnelle. Ce contact avec l'interprofessionnel est important puisqu'il permet de bien connaître ceux auprès desquels nous intervenons, leurs difficultés et leurs attentes ; de se confronter à toutes les réalités.

Il nous permet également d'être en contact avec les agents d'autres acteurs comme l'ANPE, les ASSEDIC, l'AFPA ou les Missions Locales avec qui nous pouvons être amené à collaborer professionnellement comme syndicalement.

Au sein du ministère, Le SYNTEF-CFDT constitue la 2^{ème} organisation syndicale au sein du corps de l'inspection du travail et la 3^{ème} organisation syndicale parmi l'ensemble des agents du ministère. Nous sommes présents dans toutes les instances paritaires de Ministère du travail : Comités Techniques Paritaires, Comités d'Hygiène et de Sécurité qu'ils soient ministériel et régionaux, CTPC et Conseil d'Administration à l'INTEFP, Commissions administratives paritaires¹. Le SYNTEF-CFDT ne se contente pas d'y être présent mais constitue une vraie force de proposition dont nous vous rendons toujours compte et qui est construite autour de la consultation des agents.

C'est ainsi qu'en 2004, le SYNTEF-CFDT a créé un groupe de travail sur l'avenir de l'Inspection du Travail du travail qui a donné naissance à un [livre blanc](#) en février 2005 qui a constitué notre plate-forme revendicative systématiquement présentée, discutée et défendue avec quelques beaux succès face à l'administration. Ainsi, nos revendications sur la primo affectation en section d'Inspection de tous ceux qui en font le choix, sur la nécessaire augmentation des effectifs, sur la création de sections, sur la protection des agents, sur la formation, sur la création du Conseil National de l'Inspection du Travail ou sur une meilleure prise en compte de la santé des salariés et des agents ont été entendues.

Dans ces perspectives le SYNTEF-CFDT est la seule organisation du Ministère à ne pas s'être opposé au Plan de Modernisation de l'Inspection du Travail (PMDIT) même s'il ne répond pas à la totalité de nos revendications. Notre organisation réaffirme plus que jamais l'importance du renfort des effectifs tels qu'il a été programmé par le PMDIT parce qu'il permet d'asseoir la mission première et fondamentale du Ministère du Travail : le contrôle de la norme sociale. Le refus de ces effectifs supplémentaires affaiblirait notre existence, notre lisibilité et notre indépendance.

La pérennité des missions de l'Inspection du Travail dépend beaucoup de notre capacité à les défendre. Le SYNTEF CFDT s'y emploie depuis toujours. En conséquence, le SYNTEF-CFDT demande que le plan de renforcement des effectifs aille jusqu'à son terme conformément aux engagements de l'administration. Le PMDIT renforce l'Inspection du travail, son rejet l'aurait mis en danger. Mais évidemment, le PMDIT n'est qu'un minimum. C'est un début.

Par ailleurs, nous continuons à travailler fermement pour obtenir la fusion rapide des différents services d'Inspection du Travail qui seule peut garantir efficacement son indépendance et son caractère généraliste. C'est également le moyen de mieux combattre les lobbies et d'éviter que se renouvelle le [drame de Saussignac](#). Nous pensons aussi que l'Inspection du Travail devrait aussi être compétente pour le secteur public.

¹ La CAP décide des mutations, avancements des agents et traite leurs recours

Sur tous ces points et bien d'autres, le SYNTEF-CFDT va réunir un nouveau groupe de travail pour penser la défense et l'avenir de l'Inspection du Travail au travers d'un nouveau livre blanc auquel nous souhaitons évidemment votre participation.

Ce travail est important à un moment où l'Inspection du Travail est aussi l'objet d'attaques parlementaires, patronales ou de tentatives de dévoiement de ses missions. Ainsi la volonté d'instrumentalisation de nos pouvoirs de contrôle au profit d'une politique d'immigration et de reconduites à la frontière est inacceptable. Le SYNTEF-CFDT s'est très tôt prononcé sur ce sujet, avant même l'existence du ministère HORTEFEUX en disant que [l'IT n'est pas une police des étrangers](#), n'a eu cesse depuis de le répéter et est partie au recours devant le conseil d'Etat de la « mise à disposition » de la DGT auprès du Ministre HORTEFEUX.

Concernant votre situation d'Inspecteurs Élèves du Travail, nous nous inquiétons avec vous de la qualité des postes qui vous seront proposés et sur lesquels vous aurez à vous positionner. Nous y serons particulièrement vigilants avec vous comme chaque année. Le SYNTEF-CFDT demande que vous puissiez choisir vos postes librement, en toute connaissance de cause et en section si tel est votre choix. Il n'est, en effet, pas acceptable que vous puissiez vous trouver piégés par des postes ne correspondant pas à la réalité, voire qui seraient abusivement attractifs. Le SYNTEF-CFDT a obtenu en CAP en 2006 des garanties à ce titre pour la dernière promotion et nous resterons vigilants.

Les promotions des IET 2005 et 2006 ont aussi été perturbées par des difficultés d'indemnisation des frais de déplacement et d'hébergement qui ont affecté le déroulement de la formation et ont pu avoir d'importantes conséquences financières. Nous avons là aussi eu l'occasion d'agir avec succès aux côtés des élèves. Le SYNTEF-CFDT vous demande de l'interpeller sans délai si de telles difficultés devaient de nouveau se produire.

Enfin, la formation initiale puis continue des Inspecteurs est une lourde préoccupation. En effet, l'adéquation de l'offre de formation et des besoins réels liés aux missions sur le terrain peut être interrogée et sans aucun doute améliorée et adaptée. Nous agissons dans son sens au sein du Conseil d'administration de l'INTEFP mais nous devons le faire avec vous.

Nous organiserons une rencontre débat avec vous tous dans les prochains jours au cours duquel nous présenterons notre organisation et les enjeux actuels et nous serons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez aussi consulter notre blog : www.syntef-cfdt.com

Le Bureau National